



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (Sans Préqualification)

1. Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-2TD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du présent Marché portant sur la Construction de 10 quais d'embarquement et débarquement dans les provinces du Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Lac, Barh El-Gazal, Batha, Guéra, Ouaddaï, Wadi Fira, Ennedi Est et Ennedi Ouest

2. Le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale à travers l'Unité de Coordination du Projet PRAPS-2TD invite par la présente, les soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises à présenter leurs Offres sous pli fermé pour fournir les travaux en deux lots suivants :

Lot N°01 : Construction de 05 quais d'embarquement et de débarquement dans les provinces du Chari Baguirmi (Dourbali), Hadjer Lamis (Karmé), Lac (Baga Sola), Bahr El Gazal (Moussoro) et Batha (Ati) pour un délai d'exécution de cinq (05) mois hors période hivernale-

Lot N°02 : Construction de 05 quais d'embarquement et de débarquement dans les provinces du Guera (Oyo), Ouaddaï (Adré), Wadi Fira (Arada), Ennedi Ouest (Kalait centre) et Ennedi Est (Amdjarass) pour un délai d'exécution de six (06) mois hors période hivernale¹.

N.B : les lots sont indépendants. L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut gagner qu'un seul lot.

3. La procédure sera conduite conformément aux procédures d'appel d'offres national ouvert (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement du projet d'investissement » version de Novembre 2020, et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement ».

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au PRAPS-2TD auprès de **ISSA GOUKOUNI NOUR**, Spécialiste en passation de marchés du PRAPS-2TD Email : issagoukouni73@gmail.com et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8h : 00 à 15h : 00 à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse indiquée ci-après contre un paiement non remboursable **de cent mille (100.000) francs CFA ou de sa contre-valeur en devises. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un récépissé au sein du Projet (PRAPS-2TD), les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 Novembre 2024 et à 10 heures précises. La remise des soumissions par voie électronique n'est pas autorisée.** Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne qui

¹ Une brève description du type de travaux devrait être fournie, y compris les quantités, l'emplacement du projet, la période de livraison/construction, l'application de la marge de préférence et d'autres renseignements nécessaires pour permettre aux soumissionnaires potentiels de décider s'ils répondent ou non à l'invitation. Les documents d'appel d'offres peuvent exiger des soumissionnaires qu'ils aient une expérience ou des capacités spécifiques ; ces exigences de qualification devraient également être incluses dans ce paragraphe.

souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **28 Novembre 2024 à 11 heures** dans la salle de réunions du Ministère de l'Elevage et de la Production Animale

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres suivant :

Lot 1 : 1 500 000 FCFA

Lot 2 : 1 500 000 FCFA

Le délai de validité de l'offre est de 120 jours pour chaque lot, à partir de la date de l'ouverture des plis.

7 Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).

8. Veuillez noter que le Règlement de passation des marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de notification d'attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-2TD) sis aux locaux de l'Institut de Recherche en Elevage et du Développement (IREDD), ex. Laboratoire Vétérinaire de Farcha.

E-mail : yakhoubbrahimdjouma@gmail.com ou issagoukouni73@gmail.com

Tél. : (+235) 66 20 52 41/66 29 43 07

Le Secrétaire Général du Ministère
de l'Elevage et de la Production Animale

Dr. OUSMANE YOSKOYE SOUGOUMI